

SEANCE DU 12 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 février à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 22 janvier 2025, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'exposition de la médiathèque à Villefranche d'Albigeois, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : Vote du Budget Primitif 2025
Référence : D 2025.2

Délégués en exercice : 23 Suppléants : 14
Délégués présents : 18
Voix délibératives : 17

Titulaires présents : Jean-Marc BALARAN, Christine BARRILLIOT, Jean-Louis BOUSQUET, Jean-Claude CLERGUE, Didier SOMEN, Sylvian CALS, Marie-Claude ROLLAND, Pascal THIERY, Bernard BOUVIER, Sylvie GRAVIER, Bernard TRESSOLS, Bruno BOUSQUET, Patrick CARAYON, Jean-Luc ESPITALIER, Claude CRAYSSAC, Guy GAVALDA, Myriam VIGROUX

Titulaires excusés : Françoise EMERIAUD, Christian PUECH, Jean-Luc CANTALOUBE, Jean-Claude MADAULE,

Suppléants présents sans voix délibérative : Sandrine SANDRAL

Suppléants excusés : Serge BOURREL

Autres participants sans voix délibérative : Stéphanie CANTALOUBE, Julien FRAT, Jacques ROUSTIT

Secrétaire de séance : Sandrine SANDRAL

Monsieur le Président présente le projet de Budget Primitif 2025.

Où cet exposé, sur proposition du Président, le Comité Syndical décide à la majorité des membres présents (Résultat des votes - Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0) :

- D'adopter le Budget Primitif tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	30 108,33	5 025,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 25 083,33
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	30 108,33	30 108,33

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	887 308,79	569 153,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 318 155,79
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	887 308,79	887 308,79

TOTAL DU BUDGET (4)	917 417,12	917 417,12
----------------------------	-------------------	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Les recettes de fonctionnement 2025 sont estimées à 887 308.79 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	BP 2025
013 - Atténuation de charges	0 €
70 - Produits des services	10 000,00 €
73 - Impôts et taxes	0 €
74 - Dotations et participations	559 153.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0 €
76 - Produits financiers	0 €
77 - Produits exceptionnels	0 €
042 - Opérations d'ordre	0 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (pour mémoire)	318 155.79 €
Total	887 308.79 €

Chapitre 70 : L'unique ressource de ce chapitre concerne la convention de mise à disposition de notre Chargée de Mission Urbanisme auprès du SCOT du Carmausin (10 000 € annuel).

Chapitre 74 : Ce chapitre représente les recettes de fonctionnement. Il concerne de nombreuses recettes mais la principale reste celle de la participation annuelle des EPCI membres du Syndicat (233 567 €).

Les autres recettes de ce chapitre sont :

l'Assistance Technique Région (59 850 €)
 Animation du programme LEADER 2023 + 2024 (44 556 €)
 LEADER outil Q PILOT (5 120 €)
 LEADER Stage Bouge ton climat 2025 (2 211 €)
 LEADER Chargé mission transit° Eco 2024 + 2025 (65 904 €)
 LEADER Animation du programme année 2025 (73 588 €)
 LEADER Report actions 2024 (TEPOS à Loos en Gohelle 2 241 € + Formation Management 3 840 €)
 LEADER Dispositif soutien eau de pluie (3 900 €)
 Financement Etat / Fonds Vert Ingénierie (25 600 €)
 DRAAF Soutien poste Chargée de Mission Transition Agricole et Alimentaire Resto-co (6 000 €)
 DRAAF Aides perçues pour les partenaires PAT (5 555 €)
 Dispositif de soutien des eaux de pluie / Etat Agence de l'eau (7 750 €)
 Fin étude granulés ADEME (9 617 €)
 Actions PAT 2025 (DRAAF 7 353 €)
 Participations dispositif eau de pluie (1 250 €)
 Participations Actions PAT 2025 (1 250 €)

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 887 308.79 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	BP 2025
011 – Charges à caractère général	124 893.00 €
012 – Charges de personnel	501 861.10 €
014 – Atténuations de produits	0 €
65 – Autres charges de gestion courante	152 404.69 €
66 – Charges financières	70 000.00 €
67 – Charges exceptionnelles	33 150.00 €
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	5 000.00 €
Total	887 308.79 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Les recettes d'investissement sont estimées à 30 108.33 €

CHAPITRE	BP 2025
10 – FCTVA,	25 €
1068 – Affectation de la section de fonctionnement	0 €
13 – Subventions d'investissement (LEADER)	0 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000 €
041 – Opérations patrimoniales	0 €
01 solde d'exécution reporté N-1 (pour mémoire)	25 083.33 €
Total	30 108.33 €

Les principales recettes d'investissement seront constituées par :

- les amortissements de matériel informatique et mobilier de bureau (5 000 €),
- FCTVA 2023 (25 €)

DEPENSES

Les dépenses de la section d'investissement sont estimées à 30 108.33 €

CHAPITRE	BP 2025
16 - Emprunts	0 €
20 – Immobilisations incorporelles	5 000 €
204 – Subventions d'équipements versées	0 €
21 – Immobilisations corporelles	25 108.33 €
23 – Immobilisations en cours	0 €
27 – Autres immobilisations financières	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €
041 – Opérations patrimoniales	0 €
Total	30 108.33 €

Les principales dépenses d'investissement prévues seront :

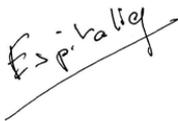
- l'achat de 2 ordinateurs portables + 2 licences (opération N°15 Matériel informatique et mobilier de bureau)

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

Certifié conforme,

**Le Président,
J-Luc ESPITALIER**



**La secrétaire de séance,
Sandrine SANDRAL**

